SYNDICAT DE L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL
DIFFERDANGE - PETANGE - BASCHARAGE

Boîte Postale 88 L - 4501 DIFFERDANGE

Differdange, le 2 novembre 2026

Aux membres du Comité du
syndicat intercommunal de l'HMPA

Concerne : prochaine séance du Comité de l'HPMA

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous convoquons à une réunion du Comité de l'HPMA qui aura lieu le lundi 16 novembre prochain, à 17.30 heures, en la salle de réunion à la mairie transitoire « Aalt Spidol » à Differdange, 35 rue de l'Hôpital, avec l'ordre du jour suivant :

1. Finances : bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 2024 et budget pour les exercices 2026 et 2027.

2. Divers.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

(s)	(s)
Henri KRECKÉ	Zenia CHARLÉ
Secrétaire	Présidente ff.

- **conformément à l'article 14 de la loi 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, une copie de la présente sera transmise aux bourgmestres des trois communes membres et au ministère de l'Intérieur**